ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 67093

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur l'utilisation de l'expérience acquise par nos soldats ayant servi en Afghanistan, ces dernières années. En effet, il pourrait être utile d'organiser, pour ces jeunes militaires français, des rencontres dans les lycées de notre pays pour témoigner de l'utilité de leur mission sur le terrain de ce conflit ou à l'occasion des JAPD. Après le drame des dix militaires français tués au combat, l'opinion française s'est parfois interrogée sur l'intérêt de notre engagement sur cette terre lointaine. C'est pourquoi, outre l'hommage rendu à ces soldats, par des communautés éducatives qui les inviteraient à ces conférences de présentation et d'explication, ces militaires pourraient ainsi présenter le sens et la portée de leur mission en Afghanistan. Il est à noter que plusieurs pays organisent déjà de telles rencontres qui sont autant appréciées, que très instructives dans les rapports nécessaires armée-Nation, et surtout armée-jeunesse. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants porte la plus grande attention aux demandes formulées par les établissements scolaires souhaitant organiser des rencontres entre les jeunes et des militaires ayant servi en opérations extérieures, notamment en Afghanistan. En effet, au-delà de leur intérêt pédagogique évident, de telles rencontres s'inscrivent parfaitement dans le cadre du renforcement du lien entre la Nation et ses forces armées. Au niveau local, les formations des armées sont en mesure de répondre à ce type de sollicitations, dont l'initiative appartient au corps enseignant. Toutes les unités disposent en effet d'une cellule pouvant traiter ces demandes et les chefs de corps ont toute latitude pour sélectionner et autoriser des militaires de leur unité à témoigner de leur expérience devant les élèves, en présence de leur professeur. En tout état de cause, des échanges sont d'ores et déjà organisés régulièrement dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), obligatoire pour tous les jeunes, garçons et filles. À l'occasion de cette journée, les jeunes reçoivent une information pédagogique sur les opérations extérieures, notamment sur l'engagement des troupes françaises en Afghanistan. Animées par des officiers et sous-officiers, les JAPD privilégient les contacts directs entre les jeunes et les militaires. En témoigne la journée d'appel de préparation à la défense exceptionnelle organisée le 28 novembre 2008 à l'Assemblée nationale, à l'occasion du 10e anniversaire de la JAPD, au cours de laquelle un militaire du 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, engagé au combat en Afghanistan le 18 août 2008 dans la vallée d'Uzbin, est venu raconter son expérience devant les jeunes. La réforme en cours de la JAPD prend, en outre, le parti d'augmenter la part de témoignages dans sa nouvelle conception pédagogique.

Données clés

Auteur : M. Bernard Carayon
Circonscription : Tarn (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE67093

Numéro de la question : 67093
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12148
Réponse publiée le : 16 février 2010, page 1680